

# Conditions Générales de Vente

## Conditions générales de vente d'un séjour :

**AU DOMAINE DES DEUX CEDRES (Chambres d'hôtes)  
AU CLOS DES VIGNES (Gite indépendant)**

**DUREE DU SEJOUR :** Le client s'engage pour une durées déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux, le mail de confirmation tenant lieu de contrat.

**VALIDATION D'UNE RESERVATION :** Les séjours sont garantis uniquement par la réception de l'acompte versé et déductible de la facture à votre arrivée. L'acompte est encaissé à réception.

**ACOMPTE DEMANDEES : Pour les Chambres** - Pour 1 nuitée, la totalité du séjour, - Pour les autres séjours : 50% du prix total du séjour. Soit par cheque (à l'ordre de la SARL des Deux Cèdres). Soit par carte bleue (possible aussi à distance VAD) sans frais, soit par cheque Vacances C'est à partir de l'encaissement de l'acompte que votre réservation sera ferme. Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales.

**Pour le Gite :** Un acompte de 30% vous sera demandé à la réservation, puis 20% 3 semaines avant, et le solde le jour de l'arrivée. Une caution vous sera aussi demandée à votre arrivée, elle sera établie par CB sur notre serveur sécurise sans encaissement, et vous sera restituée dans un délai maximum de 1 mois selon la loi en vigueur. Un cheque peux aussi servir de caution.

**ANNULATION PAR LE CLIENT :** Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée au propriétaire.

**ANNULATION AVANT LE DEBUT DU SEJOUR :-** Si l'annulation intervient plus de 7 jours (Chambres d'hôtes), plus de 30 jours (Gite) **avant le début du séjour**, l'acompte est remboursé par le propriétaire.

- Si l'annulation intervient moins de 7 jours (chambres d'hôtes), moins de 30 jours (Gite) avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au

propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- Si le client ne se manifeste pas avant 20 heures le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes, ou de son gîte. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement, - En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

**ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE :** Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client par mail où a défaut par téléphone. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

**HEURE D'ARRIVEE :** Le client doit se présenter le jour précise de la réservation entre 17h et 20h. Prévenir en cas d'arrivée après 20 heures. Pour une arrivée autre que dans les horaires fixes ci dessus, le client devra avoir l'accord du propriétaire (possibilité de dépôt de bagages dans la journée par exemple). Valable pour les chambres et le Gîte.

**HEURE DE DEPART :** L'heure de départ des chambres et du gîte doit se faire avant 11h.

**MENAGE DU GITE :** Le gîte est entièrement nettoyé entre chaque locataire .Il doit être restitué dans l'état où vous l'avez trouvé. Si toutefois vous n'avez pas le temps ou l'envie de le nettoyer vous même avant votre départ, veuillez nous en informer au plus tard, la veille de votre départ ; Afin que nous puissions procéder à la facturation du forfait nettoyage de 80 euros. Pour trouver l'ensemble des conditions de location, nous vous expédierons un modèle du contrat de location où figurent les conditions générales.

**REGLEMENT DU SOLDE DE L'HEBERGEMENT :** Le solde du séjour sera à régler le jour du départ .Pour les chambres et la table d'hôtes si tel est le cas.

***Pour le Gîte : le jour de l'arrivée.***

**CHANGEMENT DE CHAMBRES :** Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

**ART DE VIVRE, UTILISATION DES LIEUX :** Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. Les enfants évoluant au sein du Domaine des deux Cèdres, ainsi que dans et autour de la Piscine sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

**La piscine est accessible aux occupants du gîte (voir avec Sophie et Eric).**

**ANIMAUX /CIGARETTE :** Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés, sauf avec accord préalable.

**Tous nos bâtiments sont réglementairement non fumeurs.**

**Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.**

**ERIC et SOPHIE**